

Commune de NANC-LES-SAINT-AMOUR (39378)

Cartographie du risque « mouvements de terrain » (PPRn des environs de Saint-Amour)

A/ DESCRIPTION SOMMAIRE DU RISQUE

Le secteur des communes de l'Aubépin, Balanod, Montagna-le-Reconduit, Nanc-les-Saint-Amour et Saint-Jean-d'Étreux est situé sur la bordure occidentale du massif jurassien. Le relief est constitué à l'Ouest de l'amorce de la plaine de Bresse et à l'Est d'une succession de plissements orientés Nord-sud découpés par un système de failles et entaillés par de petites « reculées ».

Du point de vue géologique, on rencontre les formations suivantes :

- Les calcaires compacts qui constituent les pentes abruptes des reliefs
- Les marnes et marno calcaires des dépressions entre les plissements
- Les formations superficielles récentes : colluvions de la plaine, alluvions des ruisseaux et zones d'éboulis.

Les risques sont liés à plusieurs types de mouvements recensés ou potentiels : les glissements des pentes marneuses aggravés en présence d'eau et les instabilités d'éboulis. On relève également des phénomènes karstiques (risques d'effondrement localisé liés à des dolines ou des cavités).

Du point de vue hydrographique, de nombreux ruisseaux drainent les petites reculées avant de se jeter dans le Besançon. Certains talwegs peuvent concentrer des précipitations importantes et provoquer des inondations.

Pour la délimitation des aléas, les paramètres suivants ont été retenus :

- a) L'intensité des phénomènes, basée sur l'importance des moyens techniques pour en réduire les causes ou les stabiliser.
- b) Leur gravité au plan des préjudices humains potentiels.

Les secteurs de mouvements effectifs reconnus avec des conséquences sur les activités humaines sont classés en aléa fort (zone 1 du zonage réglementaire). Les secteurs de mouvements localisés et de faible intensité, sans conséquences graves, sont classés en aléa moyen (zone 2) et les autres secteurs en zone 3. Les zones de ruissellement important près d'habitations sont également classées en zone 1.

B/ EXTRAITS CARTOGRAPHIQUES (2 planches)

Légende du plan de zonage

Zone 1 : risque fort

Zone 2 : risque moyen

Zone 3 : risque faible à négligeable